

COMMUNIQUE

A Aulnay le 22 mai 2012

Un Conseil d'administration important de la Meife s'est tenu lundi 21 mai avec pour ordre du jour le rapport d'étape de la mission d'étude que j'ai confiée en octobre dernier à deux cadres municipaux, dont Gilles Verdure, qui en a fait la restitution.

Cette mission, je le rappelle, est destinée à apporter des éléments de réponse aux sérieux dysfonctionnements de la structure de sorte que celle-ci opère au plus tôt son redressement en renouant avec sa vocation de développement économique et d'aide aux chercheurs d'emploi.

Des premières préconisations, il ressort que la pérennité de la Meife, sous statut associatif, n'a pas lieu d'être remise en cause à condition que cette dernière s'impose à tous les échelons des méthodes de travail et d'organisation plus efficaces. Dans la perspective de gagner en fiabilité et en cohérence, une double exigence devrait désormais prévaloir :

- Privilégier le recours à des prestations internes, plus particulièrement en ce qui concerne les actions en direction des usagers en recherche d'emploi;
- Améliorer la coordination et la transversalité entre les différentes fonctions et les différents pôles intervenant au sein de la structure.

Ces objectifs peuvent être atteints dès lors que le personnel puise dans cette réorganisation une source de motivation supplémentaire conduisant les partenaires institutionnels, l'Etat en premier lieu, à confirmer, voire à renforcer leur engagement aux côtés de la Ville. Une réflexion complémentaire est d'ailleurs amorcée sur la pertinence du territoire d'intervention de la Meife et sur l'éventualité d'élargir en conséquence le cadre intercommunal existant.

En tout état de cause, ce rapport d'étape appelle à approfondir le travail d'analyse permettant de déboucher à court terme sur la remise en ordre complète de la Meife, fondée sur une nouvelle répartition des missions et une révision en profondeur de l'organigramme.

A l'issue du Conseil d'administration, une présentation du rapport a été faite au cours d'une Assemblée générale du personnel durant laquelle je me suis attaché à répondre à toutes les questions qui m'ont été posées et à fournir toutes les explications souhaitées. Sous quelques jours, le rapport sera d'ailleurs communiqué à l'ensemble des salariés.

J'attends que l'enquête ouverte à ma demande fasse la lumière sur les graves allégations soutenues par le syndicat Sud. Pour cela, je rends la Justice destinataire de l'intégralité des informations utiles à ce dossier au fur et à mesure qu'elles me parviennent. J'invite le syndicat Sud à fournir tout témoignage ou fait en sa possession de nature à corroborer ses assertions.

Le Président

Gérard SEGURA